



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le mardi 12 novembre, à 18 h 30, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Monsieur Hubert Corriveau	Parent et représentant au comité de parents
Madame Julie Côté	Secrétaire d'école
Madame Chantal Delorme	Enseignante
Madame Laurie Fradette	Parent
Madame Karine Limoges	Enseignante substitut
Monsieur Mathieu Martel	Parent
Madame Marie-Pier Smith	Technicienne au service de garde
Madame Véronique Vanier	Enseignante

ABSENCE :

Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Dominique Gendron	Parent substitut
Madame Kim Létourneau	Parent substitut
Monsieur François Martin	Parent substitut
Madame Karine Morin	Parent substitut
Monsieur Luc Laforge	Membre de la communauté
Madame Nancy Ouellette	Enseignante substitut

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent substitut
---------------------------------	------------------

I. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum. Présentation des membres

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h32.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Hubert Corriveau, secondé par Gwendoline Coquet, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ-24-25-10 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 2 octobre

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Laurie Fradette, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 2 octobre avec la modification suivante :

Au point 2 : enlever le s à Paroles au comité

CÉ-24-25-11 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Affaires relatives au procès-verbal du 2 octobre

Laurie Fradette s'informe s'il y a des développements concernant les formations sur les VACS. Elle rappelle le courriel qu'elle a envoyé à la direction qui indiquait des formations disponibles pour les écoles primaires sur ce sujet. Josée Dufresne remercie Mme Fradette de cet envoi, mais confirme qu'aucun suivi émanant du CSSP n'a été fait aux écoles à ce jour. Mme Dufresne nomme qu'elle désire attendre les indications de son CSS pour débiter de manière officielle la formation du personnel.

5. Parole au public

Aucune parole au public.

6. Étude des dossiers

6.1 POINTS STATUTAIRES

6.1.1 Fonds à destination spéciale

La demande de don qui avait été faite au Fonds AgriEsprit de Fac a été refusée.

Monsieur Jérémie Chevalier informe les membres qu'il a fait parvenir un courriel à Monsieur Tanguay à la Ville de Carignan. Celui-ci travaille conjointement avec Monsieur Martineau qui s'était présenté à l'assemblée générale de parents en octobre dernier. Nous avons de bonne chance de recevoir un montant maximum de 50 000\$ pour l'embellissement de la cour d'école. Une réponse est attendue d'ici la fin de décembre.

L'argent amassé grâce au Marchethon sera utilisé pour une célébration école au printemps de type « cabane à sucre » ainsi que pour la fête de la rentrée 2025.

Monsieur Mathieu Martel se questionne à savoir si le projet de zone musicale devrait être revu étant donné que la Ville a ajouté une zone semblable au Parc de la plume. Nous pourrions effectivement réévaluer le projet lorsque le temps sera venu.

Monsieur Mathieu Martel se propose pour soumettre notre école afin qu'elle soit commanditée lors du prochain Défi Pierre Lavoie. L'argent amassé pourrait être utilisé pour le terrain de soccer.

Monsieur Jérémie Chevalier présente la plateforme « La fabrique à projets » qui est offerte sans frais d'utilisation par la Caisse Desjardins. Celle-ci permet aux écoles et particuliers de gérer leurs campagnes de financement. Toutes les transactions se font en ligne ce qui élimine toute manipulation d'argent à l'école et simplifie la comptabilisation des inscriptions. Nous en ferons l'essai pour le dîner pizza de décembre.

Madame Gwendoline Coquet demande l'approbation d'utiliser un montant d'au maximum 200\$ pour l'achat des ingrédients requis pour la préparation des biscuits et chocolats chauds qui seront distribués aux élèves en décembre. Ce montant sera pris du fond FDSELEVES.

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Hubert Corriveau, d'approuver les dépenses telles que présentées.

CÉ-24-25-12 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.1.2 Projet éducatif

Nous sommes à la première année de la mise en place du projet éducatif. Les membres du CÉ seront invités à prendre connaissance de l'évolution des indicateurs et de l'atteinte de nos objectifs. Pour ce qui est de la lecture, Josée Dufresne explique que la majorité des indicateurs se sont améliorés à l'exception des garçons en 3^e année. Elle en profite pour faire un rappel des moyens ciblés de notre plan d'action pour améliorer les résultats des élèves en lecture. Pour ce qui est de l'écriture, Josée Dufresne explique que les indicateurs ciblés sont en amélioration et ont atteint leurs cibles sauf pour les garçons du 3^e cycle. Encore une fois, elle en profite pour faire un rappel des moyens ciblés de notre plan d'action pour améliorer les résultats des élèves. Finalement, une rétrospective des activités et des pratiques valorisantes a été présentée et cela a permis de constater qu'à plusieurs égards les cibles ont été atteintes.

Les prochaines étapes à faire en tant qu'école se situent dans la création d'un sondage maison qui servira à mesurer la perception des élèves à savoir s'ils jugent que la relation entre eux est positive.

6.2 DÉCISION

6.2.1 Approuver les règles de sécurité de l'école

Josée Dufresne présente la matrice des comportements, la classification des comportements perturbateurs et l'arbre décisionnel. Ceux-ci se retrouvent également dans l'agenda des élèves.

Aucun changement n'a été apporté depuis l'année dernière.

Il est proposé par Hubert Corriveau, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver les règles de sécurité de l'école telles que proposées.

CÉ-24-25-13 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.2 Photo scolaire 2024-2025

L'OPP a fait un sondage auprès des parents concernant les photographies de cette année. Seulement le quart des parents se disent satisfaits des photos de leur enfant. Quant aux enseignants et aux bénévoles, ils ont noté que les photographes étaient « froids » avec les élèves et ne s'assuraient pas qu'ils soient bien placés pour leur photo. Les images n'ont pas une bonne résolution, elles sont pixelisées. Pour toutes ces raisons, nous choisirons une nouvelle compagnie pour la prochaine année.

Les membres consultent les dépliants et les comparatifs des compagnies Fotoplus, Photo Repensée et La récré.

Il est proposé par Karine Limoges, secondé par Laurie Fradette, d'approuver la compagnie Photo Repensée pour les photos scolaires 2024-2025.

CÉ-24-25-14 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.3 Album de finissants

Les enseignantes de 6^e année ont fait une demande de soumission à la compagnie Flexoplus. Ce sont eux qui ont fait les albums de l'année dernière. La qualité et le service sont excellents. Le coût chargé aux parents pour cette année est de 10.99\$ par album.

Il est proposé par Marie-Pier Smith, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver les albums de finissants tels que présentés.

CÉ-24-25-15 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.3 DISCUSSION

6.3.1 Mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

Chaque secteur a une équipe de professionnels et chaque école a un professionnel de proximité. Ce dernier est la ressource qui fait le pont entre les besoins des élèves et les services nécessaires pour y répondre. À notre école, il s'agit de la psychoéducatrice Peggy Charest. Elle est présente à l'école un minimum de 2 jours par semaine.

L'orthophoniste de notre secteur a récemment quitté ses fonctions à notre Centre de services scolaire. Son poste n'est pas comblé pour le moment.

Nous avons une orthopédagogue à temps plein et une autre présente une journée et demie par semaine.

L'aide à la classe est offert dans les groupes ciblés à raison de 58 heures par semaine. Ce service est prodigué par les éducateurs/trices en milieu de vie scolaire selon les modalités établies par le CSSP et les conventions collectives.

6.4 INFORMATION

6.4.1 Contenus enseignés COSP

Le programme sur les contenus en orientation scolaire et professionnelle vise 3 axes. Premièrement, la connaissance de soi tant au niveau personnel, social que scolaire. Ensuite, la connaissance du monde scolaire qui aide à la transition vers le secondaire et pour terminer, la connaissance du monde du travail en accueillant des parents qui viennent parler de leur travail.

7. Parole au comité de parents

La prochaine rencontre du comité de parents au CSSP sera le 21 novembre. Monsieur Hubert Corriveau y assistera et fera le suivi aux membres du CÉ à la prochaine rencontre.

8. Parole à l'OPP

L'OPP viendra à l'école demain pour faire le décompte de la campagne de financement Foubrak afin de pouvoir remettre la commande à la compagnie. La livraison se fera à l'école le 18 décembre.

En décembre, l'OPP aidera les élèves de 5^e année à corriger les lettres du Père Noël qui seront remises aux élèves du préscolaire.

De plus, il fera la distribution de biscuits et chocolats chauds aux élèves le 17 décembre.

9. Varia

Aucun varia.

10. Levée de la séance

La prochaine rencontre aura lieu le 4 février à l'école du Parchemin. À 20h32, il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Laurie Fradette, de lever la présente séance.

CÉ-24-25-16

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jérémie Chevalier, Président

Josée Dufresne, Directrice

Date